

(N° 34.)

SENAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 1875.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1876.

*(Voir les N° 96, session 1874-1875, le N° 179, session 1875-1876, de la
Chambre des Représentants et le N° 30 du Sénat.)*

Présents : MM. le Marquis DE RODES, Vice-Président-Rapporteur, COGELS,
FORTAMPS, le Baron BETHUNE et VERGAUWEN.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations a été fixé, pour l'exercice 1876, à la somme de
quatre millions quatre cent cinquante quatre mille deux cent soixante et un
francs et vingt-cinq centimes. fr. 4,454,261-25

Ce Budget n'a donné lieu à aucune observation : la Chambre des Représen-
tants l'a voté à l'unanimité.

Votre Commission des Finances a l'honneur de vous proposer l'adoption du
Budget des Dotations de l'exercice 1876.

Le Vice-Président-Rapporteur,
Marquis DE RODES.